



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

Contrôleur(euse) Communal(e) (H/F)

Cadre d'emplois Rédacteurs Territoriaux

Direction Générale Adjointe des Finances et des Moyens Généraux
Direction de la Fiscalité Locale et du Recensement
Service Expertise du Territoire

Sous l'autorité du responsable du Service Expertise du Territoire, vous mettez à jour les bases d'imposition de taxe d'habitation et taxe foncière et intervenez en lieu et place du contrôleur des impôts ou du cadastre. Vous effectuez les enquêtes demandées par les administrations, la DGFIP sous convention, et les organismes sociaux. Vous coordonnez sur le terrain les opérations de recensement de la population dans le cadre du partenariat entre la Ville et l'INSEE.

A ce titre, vous avez pour missions :

- la réalisation d'enquêtes en lien avec la fiscalité locale : contrôle et sécurisation des bases fiscales, recueil des informations nécessaires au recouvrement des recettes, réalisation d'enquêtes, instruction de demandes de remises gracieuses, identification des irrégularités, mise à jour du patrimoine foncier et requalification des catégories fiscales des immeubles ;
- la coordination des opérations de recensement de la population sur le terrain : organisation et contrôle du travail de l'équipe des recenseurs, mise à jour du Registre des Immeubles Localisés (RIL), l'interface avec le Coordonnateur communal et le Superviseur de l'INSEE... ;
- la gestion administrative et l'instruction des dossiers relatifs à la juridiction gracieuse : notification des décisions de la Collectivité et des autorités administratives et judiciaires ;
- la veille technique et réglementaire : analyse des informations et documents d'ordre administratif ou fiscal.

De formation supérieure, vous maîtrisez la réglementation fiscale et communale, les procédures de contrôle de la taxe de séjour (hôtels et meublés de tourisme) ainsi que les techniques de lecture et d'exploitation des plans et informations cadastrales.

Polyvalent(e), disponible et capable de discrétion, vous faites preuve d'un sens des initiatives et d'autonomie.

Par voie statutaire uniquement (mutation, détachement, lauréat de concours).

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Postulez directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr/>



Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

